

Panneaux de commande pour propulseurs

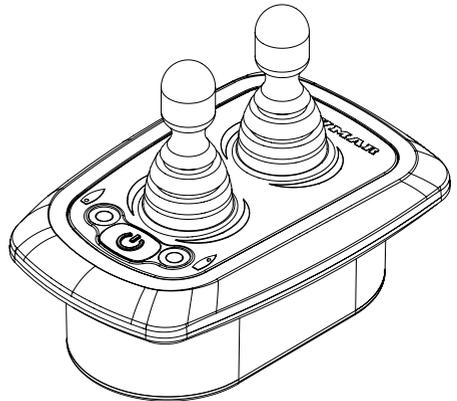
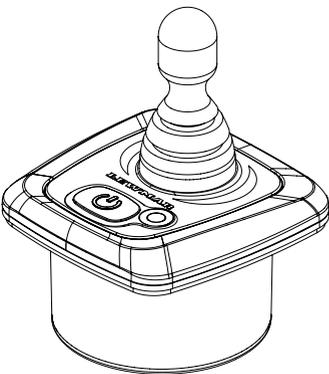
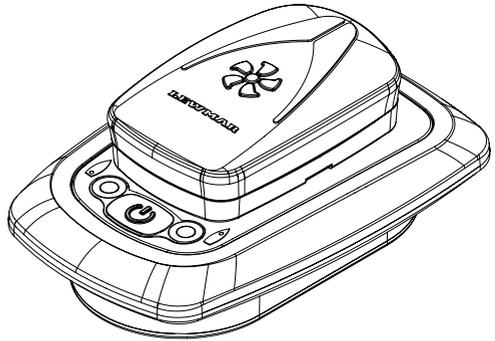
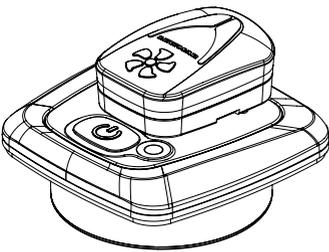
Réf. 559232 v.1

589222 - Panneau de commande double à touches

589223 - Panneau de commande simple à touches

589267 - Panneau de commande double joystick

589268 - Panneau de commande simple joystick



1 - Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi un propulseur Lewmar. La marque Lewmar est reconnue dans le monde entier pour la qualité, l'excellence technologique et la performance de ses produits, qui vous accompagneront pendant de nombreuses années.

Service client

Le service client Lewmar est assuré par un réseau mondial de distributeurs et de centres techniques agréés. Pour toute demande de renseignements ou d'assistance technique, veuillez contacter votre distributeur ou votre revendeur Lewmar, dont les coordonnées sont disponibles sur notre site web www.lewmar.com.

Homologation CE

Si vous souhaitez obtenir le certificat CE de votre produit, veuillez contacter directement la société Lewmar.

Important

Respectez attentivement les consignes de sécurité et d'utilisation contenues dans cette notice afin d'éviter tout risque de blessures ou de dommages matériels.

2 - Consignes de sécurité

⚠ A LIRE ATTENTIVEMENT

Généralités

Assurez-vous d'avoir parfaitement compris les consignes de sécurité et d'utilisation de cette notice avant de procéder à l'installation du propulseur. Il est vivement recommandé de confier les commandes du propulseur à des personnes ayant déjà utilisé ce type d'appareil ou en connaissant parfaitement le fonctionnement. En cas de doute sur les conditions de montage ou d'utilisation du propulseur, veuillez-vous rapprocher d'un professionnel.

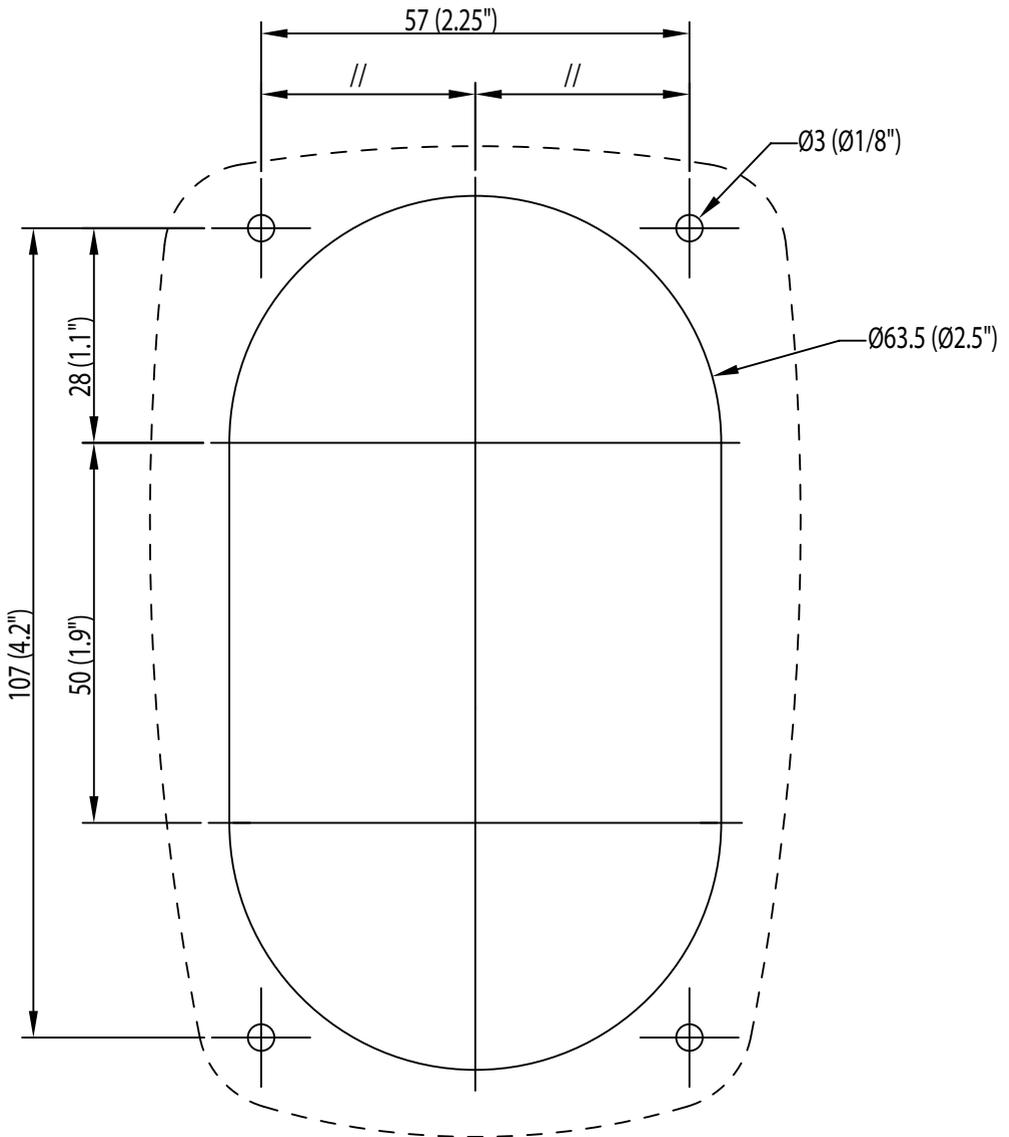
- ▶ Assurez-vous d'avoir parfaitement compris les consignes de sécurité et d'utilisation du propulseur.
- ▶ Ne faites jamais fonctionner votre propulseur à proximité de baigneurs en raison de la force d'aspiration générée.

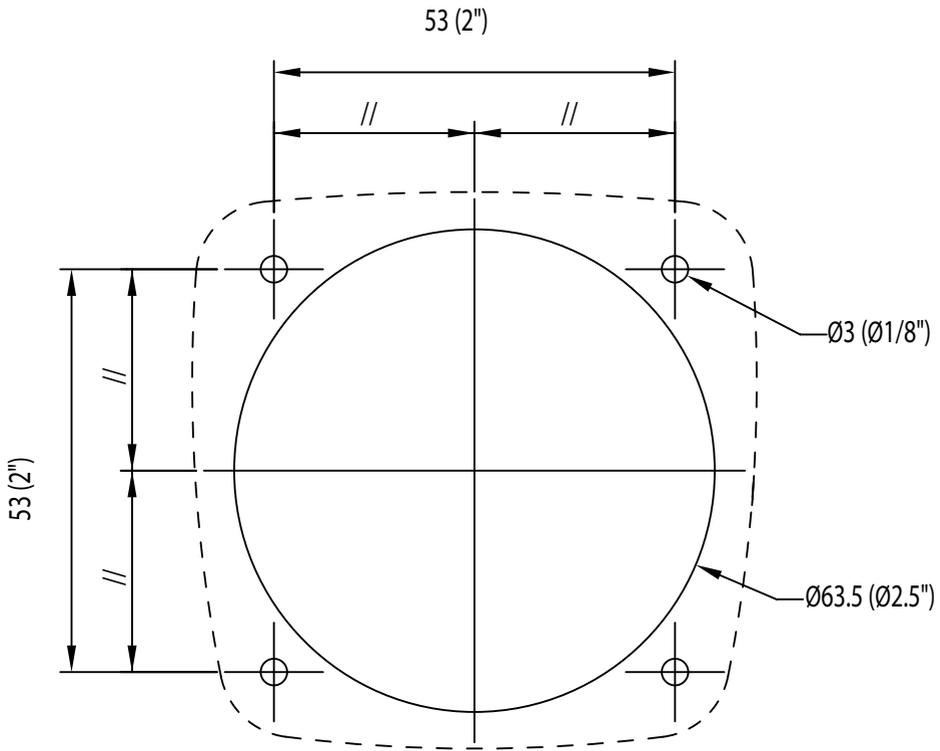
Consignes électriques

- ▶ Assurez-vous d'avoir coupé l'alimentation principale du bateau avant de procéder à l'installation du propulseur.
- ▶ En cas de doute sur le branchement des différents équipements électriques, veuillez-vous rapprocher d'un professionnel

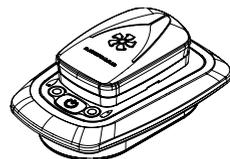
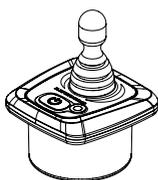
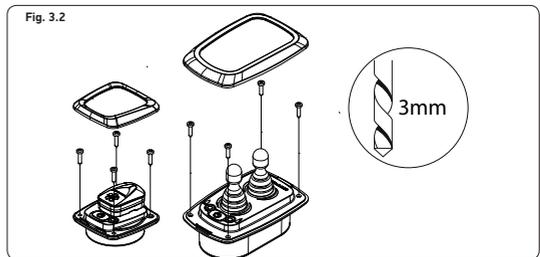
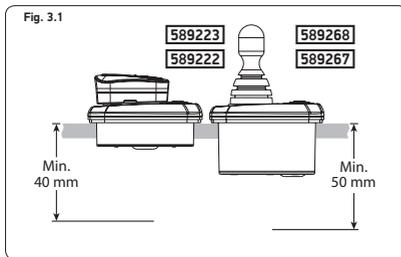
3 - Installation du panneau de commande – Tous modèles

Prévoyez une scie cloche de diamètre 63,5 mm. Assurez-vous que l'emplacement de montage est suffisamment profond pour permettre l'installation du panneau de commande et le branchement des câbles (voir gabarits).



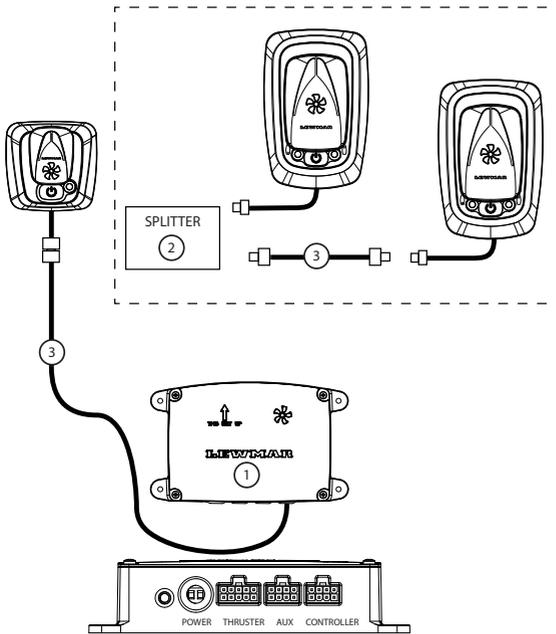


Le panneau de commande est muni d'un joint d'étanchéité et se fixe à l'aide des 4 vis fournies (Fig. 3.2).



4 - Branchement du panneau de commande

Si le propulseur fournit une poussée dans la direction opposée à celle souhaitée, inversez le branchement des fils sur le relais.



①	Réf.	Désignation
	589274	Boîtier électronique ICU TT Gen2
	589296	Boîtier électronique ICU RT Gen2

②	Réf.	Désignation
	589800	Câble Y Gen2 MX

③	Réf.	Désignation
	589801	Câble Aux. Gen2 MX 2 m
	589802	Câble Aux. Gen2 MX 7 m
	589803	Câble Aux. Gen2 MX 10 m
	589804	Câble Aux. Gen2 MX 18 m
	589805	Câble Aux. Gen2 MX 22 m

Adaptateurs pour systèmes Blackbox

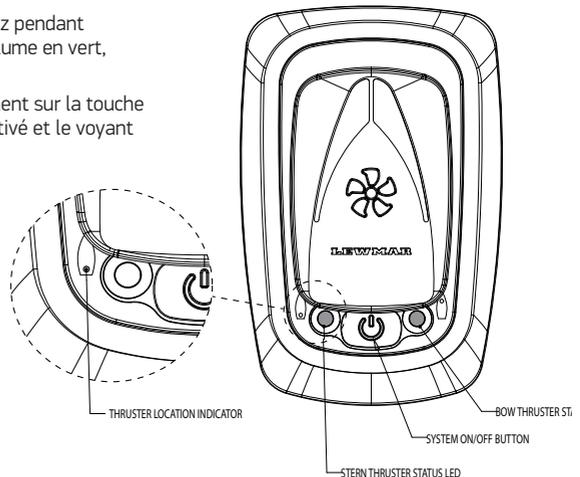
Réf.	Désignation
589842	Adaptateur Blue Box MX
589843	Adaptateur Blue Box DT

Vous n'avez pas besoin d'installer les accessoires 1, 2 & 3 si vous utilisez un adaptateur Blue Box pour connecter les nouveaux panneaux de commande aux propulseurs équipés d'un boîtier électronique de type Blackbox.

5 - Fonctionnement et dispositifs de sécurité

5.1 Mise en marche et arrêt

- ▶ Pour mettre en marche le système, appuyez pendant 1 seconde sur la touche ON. Le voyant s'allume en vert, indiquant que le système est activé.
- ▶ Pour éteindre le système, appuyez brièvement sur la touche ON. Le système est instantanément désactivé et le voyant s'éteint.
- ▶ Lorsque le système passe en mode erreur, le voyant s'allume en rouge. Appuyez sur la touche ON pour éteindre le système.



5.2 Signification des voyants

Dispositifs de sécurité

- ▶ Lorsque vous faites fonctionner le propulseur en continu dans une même direction pendant plus de 3 minutes, le système passe en mode erreur et le voyant s'allume en rouge.
- ▶ Si le système reçoit simultanément un signal bâbord et un signal tribord lors de la mise en marche, il passe en mode erreur et le voyant s'allume en rouge. Ceci empêche l'activation du propulseur en cas d'erreur de branchement électrique ou de manipulation intempestive du second panneau de commande.
- ▶ Si le système reçoit simultanément un signal bâbord et un signal tribord, le propulseur s'arrête instantanément.
- ▶ Le système s'éteint automatiquement après 15 minutes d'inactivité pour les propulseurs TT et après 5 minutes pour les propulseurs RT.
- ▶ Lorsque vous passez d'une poussée bâbord à une poussée tribord ou inversement, le propulseur marque une courte pause avant de fournir une poussée dans la direction opposée.
- ▶ Le propulseur est équipé d'un interrupteur thermique qui suspend le fonctionnement du propulseur en cas de surchauffe du moteur. Lorsque la température du moteur devient trop élevée, le système arrête instantanément le propulseur et le voyant clignote en rouge. Une fois que la température est redescendue, le voyant passe au vert et vous pouvez à nouveau utiliser le propulseur.
- ▶ Lorsque la tension de la batterie est faible, le voyant s'allume en orange. Il s'agit d'une simple notification, le propulseur continuant à fonctionner normalement.

COULEUR	ETAT
Vert	Système activé
Vert (clignotant)	Déploiement / Relèvement du tunnel
Orange	Tension faible
Rouge (clignotant)	Surchauffe moteur
Rouge	Erreur
Noir	Système désactivé / Pas de source d'alimentation

6 - Dernières vérifications

ⓘ Assurez-vous que l'alimentation est bien coupée.

Installation électrique

- ▶ Vérifiez que les connexions du moteur sont bien serrées et protégées par les capuchons isolants.
- ▶ Vérifiez que le calibre du fusible du circuit d'alimentation est adapté à l'installation.
- ▶ Vérifiez que le coupe-batterie et le fusible sont correctement branchés au moteur.
- ▶ Vous pouvez désormais brancher les câbles d'alimentation du propulseur à la batterie.

Fonctionnement électrique

- ▶ Assurez-vous que les batteries sont complètement chargées avant de mettre le propulseur sous tension.
- ▶ Lors de la première utilisation de votre propulseur, veillez à ne pas vous trouver à proximité d'autres bateaux.

⚠ Ne faites jamais fonctionner le propulseur hors de l'eau.

Pour plus de détails, veuillez consulter la notice de votre propulseur TT ou RT.

7 - Garantie

Politique de garantie de la société Lewmar

Les produits Lewmar bénéficient d'une garantie de trois ans à compter de la date d'achat par l'utilisateur final.

Cette garantie s'applique dans le cadre d'une navigation de plaisance effectuée à titre privé, d'une utilisation normale et d'un entretien approprié, sous réserve des conditions et exclusions de garantie énoncées ci-après. Tout produit réputé défectueux au cours de la période de garantie sera soit réparé, soit remplacé par la société Lewmar, et ceci à sa seule discrétion.

A. CONDITIONS DE GARANTIE

- i La responsabilité de la société Lewmar se limitera à la réparation ou au remplacement des pièces d'un produit présentant un défaut de fabrication ou un vice de matière.
- ii L'acheteur est seul responsable du choix d'un produit pour une utilisation donnée et la société Lewmar ne pourra être tenue responsable de ce choix.
- iii La société Lewmar ne pourra être tenue responsable du dysfonctionnement d'un produit, ni des pertes ou dommages consécutifs, imputable à :
 - a. une utilisation du produit à des fins non prévues ;
 - b. la corrosion, les ultraviolets ou l'usure normale du produit ;
 - c. un entretien du produit non conforme aux recommandations de la société Lewmar ;
 - d. une installation incorrecte ou non conforme du produit, sauf si celle-ci a été effectuée par la société Lewmar ;
 - e. une modification ou une transformation du produit ;
 - f. une utilisation hors des spécifications de performance ou au-delà de la charge nominale du produit ;
 - g. une utilisation abusive du produit.
- iv Tout produit faisant l'objet d'une réclamation au titre de la présente garantie devra être retourné au magasin revendeur où l'achat a été effectué afin que ce dernier puisse procéder à un contrôle du produit, sauf accord écrit contraire de la société Lewmar.
- v La présente garantie ne couvre pas les frais liés au contrôle, au démontage, au transport, à l'expédition et au remontage du produit.
- vi Toute réparation ou maintenance du produit effectuée par un tiers non agréé par la société Lewmar entraînera l'annulation de la présente garantie sauf si l'intervention est réalisée conformément aux instructions d'entretien et aux exigences de qualité de la société Lewmar.
- vii Les produits Lewmar sont exclusivement conçus pour une utilisation en milieu nautique. Tout acheteur qui souhaiterait utiliser un produit Lewmar à d'autres fins devra s'adresser à un professionnel afin de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. La société Lewmar décline toute responsabilité dans le cadre d'une utilisation autre qu'en milieu nautique.

B. CAS PARTICULIERS

La présente garantie est limitée à un an à compter de la date d'achat par l'utilisateur final pour les équipements et accessoires suivants :

- Moteurs et équipements électriques
- Boîtiers et commandes électroniques
- Pompes, clapets et vérins hydrauliques
- Joints d'étanchéité des panneaux de pont et hublots
- Produits utilisés dans le cadre de courses ou de compétitions
- Produits utilisés dans un cadre professionnel ou dans le cadre d'une activité de location
- Lignes de mouillage

C. EXCLUSIONS

- i La responsabilité de la société Lewmar se limitera exclusivement aux obligations de la présente garantie énoncées ci-dessus.

Dans la limite de ce qui est autorisé par la loi, la société Lewmar rejette toute autre garantie et décline toute autre responsabilité, y compris, mais sans s'y limiter :

- a. La société Lewmar ne pourra être tenue responsable de :
 - Toute perte de chiffre d'affaires ou de profit escomptée ou tout préjudice direct, consécutif ou économique ;
 - Tous dommages et intérêts, coûts ou frais dus à un tiers ;
 - Tout dommage causé à des bateaux ou équipements ;
 - Tout décès ou préjudice corporel sauf en cas de négligence avérée de la part de la société Lewmar.
- b. Certains pays ou états interdisant la limitation ou l'exclusion de responsabilité en matière de dommages consécutifs ou accessoires, il est possible que les clauses de limitation et d'exclusion de responsabilité énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas à votre cas.
- b. La société Lewmar rejette toute autre garantie en matière de conformité à l'usage, utilisation, nature ou qualité des produits.
- ii Lorsque le droit en vigueur interdit l'exclusion d'une garantie, légale ou implicite, celle-ci sera limitée, dans la limite de ce qui est autorisé par la loi, à un an à compter de la date d'achat par l'utilisateur final. Certains pays ou états interdisant une limitation dans le temps des garanties implicites, il est possible que cette limitation ne s'applique pas à votre cas.

D. PROCEDURE

L'utilisateur final devra soumettre par écrit et dans les plus brefs délais sa réclamation au titre de la présente garantie auprès du revendeur Lewmar qui a fourni le produit ou directement auprès de la société Lewmar, à l'adresse suivante : Southmoor Lane, Havant, Hampshire PO9 1JJ, England, Royaume-Uni.

E. CLAUSE DE DIVISIBILITE

Dans le cas où une disposition de la présente garantie serait déclarée nulle ou non applicable, en tout ou partie, par un tribunal ou toute autre autorité compétente, les autres dispositions de la présente garantie ainsi que les conditions restantes de la disposition en question continueraient à s'appliquer.

F. AUTRES DROITS

La présente garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits selon les pays et états.

Au sein de l'Union Européenne, le client consommateur a des droits en vertu de la législation régissant la vente de biens de consommation en vigueur dans son pays. Ces droits ne sont pas affectés par les dispositions de la présente garantie.

G. DROIT APPLICABLE

Les dispositions de la présente garantie sont régies pour leur interprétation et leur exécution par le droit anglais ou par le droit du pays ou de l'état dans lequel le premier utilisateur final réside au moment de l'achat du produit.

H. LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente garantie, l'utilisateur final pourra, à sa discrétion, soit recourir à la médiation transactionnelle (Alternative Dispute Resolution) auprès de la British Marine Federation, soit porter le litige devant les tribunaux du pays ou de l'état dont le droit régit la présente garantie ou devant les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles. Vous pouvez contacter la British Marine Federation à l'adresse suivante : Marine House, Thorpe Lea Road, Egham, TW20 8BF, England, Royaume-Uni.

UK ® International Distribution

Lewmar
Southmoor Lane
Havant
Hampshire
PO9 1JJ
England

Tél : +44 (0)23 9247 1841

Fax : +44 (0)23 9248 5720

E-mail : info@lewmar.com

USA

Lewmar
351 New Whitfield Street
Guilford, CT
06437
USA

Tél : +1 203 458 6200

Fax : +1 203 453 5669

E-mail : info@lewmarusa.com

LEWMAR®

www.lewmar.com

Réf. 559232 v.1